

Résolu : De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport sur les raisons pour lesquelles ce trottoir n'est pas fait ou ne peut pas être fait, et dans le cas où ce trottoir devrait être fait, vu les circonstances locales, avec quels matériaux devrait-il être fait ?

8.—(15070) Soumis un rapport du Président du Bureau des Estimateurs, au sujet de la vente à l'enchère d'une lisière de terrain située sur la rue Lévesque, laquelle vente a été autorisée par le Conseil en date du 14 juillet 1913.

Résolu : D'autoriser la vente à l'enchère de ladite lisière de terrain, avec une mise à prix de \$.50 le pied, le coût d'achat devant être payé comptant.

9.—Soumise une communication de M. A. H. Burgess, transmettant un article du journal "The Star," au sujet de la condition de la rue Saint-Félix.

Résolu : De référer à l'Ingénieur en Chef et au Surintendant de l'Incinération pour rapport.

10.—Soumise une offre de MM. Clunie, Plante et Brunet, de vendre à la Cité pour les fins de la construction d'une caserne de pompiers, certains lots ayant front sur la rue Amherst.

Résolu : D'informer ces messieurs que le Bureau ne peut recommander l'acceptation de leur offre, vu que le prix demandé est considéré trop élevé.

11.—(15451) Soumis un rapport du Surintendant des Marchés, recommandant la nomination de M. Victor Dusablon à la position laissée vacante par la promotion de M. Lawrence Selby, 2ème assistant-commis au marché à bestiaux de l'Est.

Résolu : De nommer ledit M. Dusablon à cette position, au salaire de \$600 par année.

12.—Soumis le dossier, au sujet de la réclamation de la succession Barrette, pour dommages causés à sa propriété par les entrepreneurs Emmanuel Rochon et Fils.

Résolu : De référer de nouveau au Département en Loi, en attirant son attention sur le fait que le rapport de l'Ingénieur en Chef (M. Chaussé) n'est pas complet, attendu qu'il ne réfère qu'aux dommages causés par les entrepreneurs en démolition, mais qu'il ne donne aucun renseignements sur la nature de la mitoyenneté avec le voisin.

13.—(54264) Soumis un rapport du Département en Loi, re taxe d'égoût sur le lot 181-1, appartenant à la succession Prud'homme, déclarant que ladite taxe ne peut être réclamée de ladite succession.

Résolu : De transmettre copie dudit rapport au Trésorier de la Cité.

14.—Soumis un rapport du Trésorier de la Cité, au sujet de la négociation d'un emprunt permanent au cours du mois d'octobre prochain.

Résolu : De référer au Département en Loi pour savoir si toutes les procédures préalables ont été faites et si Son Honneur le Maire, le Contrôleur et Auditeur et le Trésorier de la Cité peuvent signer le certificat requis.

15.—(15362) Soumis un rapport du Surintendant des Parcs, recommandant que M. H. Ducharme soit nommé commis au Parc Lafontaine, en remplacement de M. M. Brennan, démissionnaire.

Résolu : Que M. Ducharme soit nommé à ladite position, au salaire de \$600 par année.

16.—Soumise une communication du Département en Loi, transmettant une mise en demeure à être adressée à MM. Emmanuel Rochon et Fils.

Résolu : De référer au Surintendant des Edifices Municipaux, avec instructions de transmettre cette mise en demeure auxdits Emmanuel Rochon et Fils.

Ajournement.

L. N. SENECA
Secrétaire.

Referred to the Chief Engineer in order to know why the sidewalk is not or cannot be laid, and in case the said sidewalk could be laid, taking the local conditions into account, what kind of material should be used for laying the same.

8.—(15070) Submitted a report from the Chairman of the Board of Assessors, anent the sale by auction of a strip of land on Lévesque street, the said sale having been authorized by Council on the 14th July 1913.

Resolved : That the sale by auction of the said strip of land be authorized, with a set price of .50 per foot, the purchase cost to be paid cash.

9.—Submitted a communication from Mr. A. H. Burgess transmitting an article of "The Star" anent the condition of St. Félix street.

Referred to the Chief Engineer and to the Superintendent of the Incineration Department for a report.

10.—Submitted an offer from Messrs Clunie, Plante and Brunet, to sell to the City for the purpose of constructing thereon a fire station, certain lots fronting Amherst street.

Resolved : That these gentlemen be informed that the Board cannot recommend that their offer be accepted, the price asked for being too high.

11.—(15451) Submitted a report from the Superintendent of Markets recommending that Mr. Victor Dusablon be appointed 2nd assistant-clerk at the Eastern Cattle Market, vice Mr. Lawrence Selby, who has been promoted.

Resolved : That Mr. Dusablon be appointed to the said position at the salary of \$600 per annum.

12.—Submitted the documents anent the claim of the Barrette Estate, for damages caused to its property by Emmanuel Rochon & Son, contractors.

Referred back to the Law Department, drawing their attention to the fact that the report of the Chief Engineer is incomplete inasmuch as he refers only to the damages caused by the demolition of the building, and does not give any information on the nature of the "mitoyenneté" with the neighbor.

13.—Submitted a report from the Law Department re sewer tax on lot 181-19, belonging to the Prud'homme Estate, stating that the said tax cannot be claimed from the said Estate.

Resolved : That copy of the said report be transmitted to the City Treasurer.

14.—Submitted a report from the City Treasurer, anent the issue of a permanent loan in the course of the month of October next.

Referred to the Law Department in order to know if all the preliminary proceedings have been made and whether His Worship the Mayor, the City Comptroller and Auditor and the City Treasurer can sign the certificate required.

15.—(15362) Submitted a report from the Superintendent of Parks, recommending that Mr. R. Ducharme be appointed clerk at LaFontaine Park, to replace Mr. M. Brennan, who has resigned.

Resolved : That Mr. Ducharme be appointed to the said position at the salary of \$600 per annum.

16.—Submitted a communication from the Law Department, transmitting a notification to be sent to Messrs Emmanuel Rochon & Son.

Resolved : That it be referred to the Superintendent of Municipal Buildings with instructions to transmit the same to the said Emmanuel Rochon & Son.

Adjourned.

L. N. SENECA,
Secretary.